

A l'attention de Monsieur André HIEGEL, Commissaire Enquêteur

Bonjour,

vous trouverez en pièce jointe mon avis concernant le projet éolien OSTWIND.

Vous souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Emeline Oulès

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Veillez prendre en compte, de part ce présent courriel, mon opposition au projet éolien des Moussels porté par Ostwind.

Mis à part l'éternelle comparaison Eolien/Nucléaire, moyen de production d'électricité incomparables, les 2 choses étant distinctes et malheureusement complémentaire pour l'éolien (trop aléatoire pour une économie moderne) et outre le fait que l'éolien est boosté par de nombreuses "facilités" de l'Etat. Bref. Considérant que le domaine de l'éolien est un milieu totalement mafieux (pressions diverses, menaces à peine voilées, pratique de paiements en sous-main...) il est dommage qu'une exploitation comme le GAEC LASSALLE soit mise en péril. Ce type d'exploitation est plébicités par nos concitoyens, ceci étant d'autant plus accentué par la crise sanitaire : l'élevage en circuit court, dans le respect de l'animal et de la nature.

Outre le fait que ce jeune exploitant subit déjà les nuisances du parc existant il serait dommage d'en rajouter.

La Montagne Noire est totalement saturée d'aerogénérateurs. Comment proner un développement touristique de qualité si, où que le regard se pose, l'horizon est pollué.

J'habite Cabrespine, avec ma famille depuis pas mal d'années. J'ai aussi quelques attaches sur Castans. Originaire de Mazamet, je suis ancien Militaire. J'ai choisi de m'établir à cet endroit pour sa situation, mon cercle d'amis, mais aussi pour ses qualités paysagères. La Montagne Noire a donné, et n'a pas à rougir de sa contribution à l'éolien. Mais cela suffit !!! Nous ne sommes pas loin du "Tarifa" Andalous !!!!

Donc, pas d'extention, de création, de parc éolien sur le Sambrès (sur la Montagne Noire en général). Le parc actuel pollue. Il pollue trop, que ce soit visuellement ou du coté sonore. Mais la pollution des sol est aussi important comme le souligne d'ailleurs l'étude. Socles de béton gigantesques, huiles... mais aussi dégats sur le patrimoine : La Sambrès est une terre historique, séparation de seigneuries durant le Moyen Age (Hautpoul, Chapitre de Saint Nazaire de Carcassonne...). Cette terre est constellée de bornes de granit datant pour les plus vieilles du XIV ème siècle. La majorité de ces bornes sont inventoriées et peut être même classées. D'autres sont à rechercher. Ce qui n'a pas empêché la société EolRes de détruire une des plus belles, des plus remarquable lors de la mise en place du parc actuel, rejetant la faute sur la société qui a défriché... ceci dit, cette borne seigneuriale a bien et bel été détruite...

Voilà, j'espère que mon avis ne tombera pas dans l'oubli ou ne se perdra pas dans les méandres de l'Administration...

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Laurent CATHALA

Madame, Monsieur,

Par la présente, je viens vers vous concernant l'enquête publique relative au **parc éolien des Martys implanté sur la commune des Martys représenté par SEPE LES MARTYS (OSTWIND)**.

Le Conseil Municipal et moi-même ne sommes pas favorables à l'implantation de nouveaux parcs éoliens sur le territoire de la Montagne Noire. En effet, la commune de Laprade est entourée de parc éoliens qui apportent de multiples désagréments notamment la dégradation du paysage (faune et flore), les désagréments visuels, les nuisances sonores et la baisse prévisible des prix de l'immobilier.

Je tiens à vous rappeler que nos ressources naturelles sont un trésor qu'il convient de préserver. Ces parcs éoliens sont implantés au cœur de nos forêts, nécessitent la création de pistes très larges pour l'accès de gros engins et des milliers de mètres cube de béton.

Il convient de s'interroger sur la réelle nécessité de ces implantations. Quelle est le but premier ? Nous craignons fortement que l'aspect financier supplante de loin l'aspect écologique de la ressource exploitée.

Espérant que notre avis puisse être pris en compte dans la décision finale.

Je me tiens à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,  
Cordialement.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,  
Cordialement.

Monsieur le Maire  
David ALBERT  
Mairie de LAPRADE (Aude)



Tél/Fax : 04.68.26.62.24 / 06.08.31.01.90

Email : mairie.laprade11@orange.fr

<http://mairielaprade11.wixsite.com/11390>

Monsieur le commissaire enquêteur

La délégation de l'Aude de la FNASSEM, Association agréée vous prie de bien vouloir recevoir cette demande d'avis défavorable à la demande de construction de quatre éoliennes sur la commune des Martyrs pour lequel l'enquête publique de termine ce jour 29 mars 2021 en la commune des MARTYS et jje vous prie d'insérer ce document au cahier de l'enquête.

Je vous prie de croire à mes salutations

Marie-Chantal Ferriol

Secrétaire de l'association.

MR BRU Teddy

3 rue du trop plein

11600 VILLANIERE

Monsieur,

Bonjour

Par se mail, je tiens à vous donner mon désaccord avec le projet éoliens des martyrs.

pour moi se projet et stupide, aussi bien du point de vue écologique, que visuel de notre montagne, de nos richesse.

Pourquoi nous imposé des éoliennes ? les investisseurs se fichent pas mal de notre territoire ou son histoire de chez eux ils ne verront mêmes pas le haut d'une pale.

Je suis natif du territoire. j'aime ou je vie, j'aime faire découvrir la montagne, les produits locaux à mes enfants.

Je n'ai pas envie de leur montrai de la ferraille.

on doit déjà vivre avec le passé de la mini de salsigne alors une pollution visuelle en plus, je dis stop.

Cordialement MR BRU

Monsieur le Commissaire enquêteur ,

Je sous signée Sarah Losfeld propriétaire et demeurant au lieu dit Mariombelle sur la commune de Mas-Cabardes , émets un AVIS DÉFAVORABLE en ce qui concerne l'implantation de nouvelles éoliennes notamment le Projet Ostwind les Ailles /Les Moussels sur la commune des Martyrs .  
Je trouve inacceptable que la ferme des Moussels qui subit déjà les nuisances du parc éolien du Sambres , toujours non conforme en terme de niveau sonore et de pollution des zones humides , soit aujourd'hui menacée dans son existence par un nouveau parc éolien impactant les ressources en eau potable et rajoutant des nuisances sonores qui rendront ce lieu invivable .  
De plus le Domaine de Mariombelle n'est pas raccordé au réseau d'eau public et dépend de deux sources de montagne situées en aval du projet Ostwind .  
L'alimentation des sources est déjà impactée par les plantations de sapins ,créant des pénuries d'eau importantes , je ne souhaite pas qu'a cela s'additionne la pollution dû aux tonnes de ciment déversées dans les zone humides , comme cela à déjà été fait avec les éoliennes non conformes du lieu dit la Ferrière , celles de Oswind se rajoutant au problème .  
De plus le domaine de Mariombelle subit les nuisances sonores du parc éolien du Sambres , avec une hausse sonore de 25 db , non régulée à ce jour , le projet Oswind ne peut qu'aggraver la situation .

Donc : AVIS DÉFAVORABLE

Sarah Losfeld .

a l attention de Monsieur André HIEGEL

je vous confirme mon avis défavorable pour le projet de OSTWIND d'implantation d'éoliennes

"Les ailes/les moussels nous soutenons Cecile BENAZETH et Camille LASSALLE

Christian Pascual

> Message du 29/03/21 17:00  
> De : "Dezarnaud Annick" <dezarnaud.annick@orange.fr>  
> A : pref-eoliers-lesmartys@aude.gouv.fr  
> Copie à :  
> Objet : avis défavorable  
>  
>  
  
> a l attention de Monsieur André Hiegel  
  
> je vous confirme mon avis défavorable pour le progés OSTWIND c'est le progés de  
trop je soutien Cécile BENAZETH et Camille LASSALLE  
  
> Annick DEZARNAUD

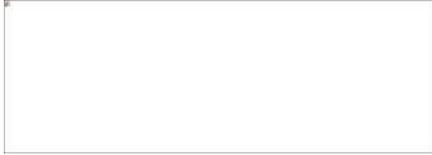
Bonjour,

Veillez recevoir ci-joint l'avis de la LPO Aude concernant le projet éolien des Martys.

Cordialement

--

--



**Francis MORLON | LPO OCCITANIE | Directeur territorial**  
Délégation territoriale de l'Aude  
Ecluse de Mandirac - 11 100 Narbonne - Portable (spécial  
confinement) : 06 35 38 33 62  
[francis.morlon.aude@lpo.fr](mailto:francis.morlon.aude@lpo.fr)

[Facebook](#) | [Twitter](#) | [LPO Aude](#) | [LPO Occitanie](#)

**COURRIER JOINT DANS DOCUMENTS**

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: janejeova mathieu <mathieu.11390@hotmail.fr>  
Date: 29 mars 2021 à 19:38:55 UTC+2  
À: pref-eolien-lesmartys@aude.gou.fr

Bonjour  
Je suis défavorable à ce projet  
Cordialement

Envoyé de mon iPhone

**Madame, Monsieur,**

Je viens par la présente vous informer de mon avis défavorable au projet éolien OSTWIND, sur la commune de Les Martys (Les Moussels), remettant en cause la préservation d'une source d'eau potable alimentant une exploitation agricole.

Il est nécessaire de réguler de façon sévère l'implantation des éoliennes sur l'ensemble de la Montagne Noire afin de garantir, aux éleveurs et agriculteurs, la qualité à leur exploitation tout en préservant l'éco-système.

**AVIS DEFAVORABLE AU PROJET OSTWIND.**

Fait pour valoir ce que de droit,

**Muriel CHERRIER,**

**Conseillère Départementale du Canton de la Vallée de l'Orbiel.**

✓ La Montagne Noire est saturée d'éoliennes, près de 100 machines en fonctionnement et près de 150 si les projets en cours se réalisent. La Montagne Noire audoise représente aujourd'hui 1/3 de la puissance installée de l'Aude. 271 éoliennes sur le Parc Naturel du Haut Languedoc essentiellement sur le versant tarnais soit 25% du total en Occitanie. La Montagne Noire dans son ensemble représente plus du tiers de la puissance installée en Occitanie ! C'est pourquoi je suis défavorable à ce projet d'ajouter 4 éoliennes là où il y en a déjà trop. ✓ Le projet OSTWIND est envisagé sur des zones aujourd'hui classées en zones naturelles strictes par le PLU communal. Il est donc incompatible avec le PLU actuel de la commune des Martyrs (Avis de la DDTM du 4 juillet 2019). Je demande que ce projet soit annulé. ✓ La commune des Martyrs est protégée par la Loi Montagne et le Code de l'environnement qui n'autorisent ce type de projet qu'en cas de nécessité impérieuse et sans aucune alternative, ce qui n'est pas le cas pour le projet OSTWIND. Je suis défavorable à ce projet. ✓ L'éolien entraîne une baisse très sensible de la valeur du foncier et en particulier de l'immobilier dans les zones rurales, avec une perte moyenne autour de 30 %, mais aussi une quasi disparition de la demande lorsque les éoliennes sont très proches ou perceptibles. ✓ La densification des « parcs » éoliens conduit à la destruction du cadre de vie et de travail des habitants des fermes et des hameaux. Dans un rayon de 5 kms, il y a déjà 80 éoliennes en fonctionnement. Je refuse le projet OSTWIND. ✓ Les nuisances sonores et les effets sur la santé des basses fréquences pour l'homme et les animaux sont aujourd'hui bien connus. Le principe de précaution tant revendiqué ailleurs doit s'appliquer ici ! Je suis défavorable au projet OSTWIND qui va augmenter les effets négatifs des parcs existants. ✓ La biodiversité est menacée par le projet OSTWIND. Une dérogation pour destruction d'espèces protégées est demandée par le promoteur. On nous parle tous les jours d'extinction des espèces. Le projet OSTWIND demande l'autorisation de détruire oiseaux et chauves-souris. Le Conseil national pour la protection de la nature (CNPN) a donné un avis défavorable au projet. Moi aussi ! ✓ Une éolienne du projet OSTWIND, c'est 1500 tonnes de béton, des dizaines de tonnes de ferraille dans le sol, à multiplier par 4, des milliers de tonnes de déblai et remblai, des excavations de plusieurs mètres de profondeur sur plusieurs dizaines de mètres. Je suis opposé à ce projet. ✓ Les nuisances sonores de la centrale du Sambrès sont déjà insupportables pour les riverains proches. Les mesures de bruit du projet OSTWIND ont été réalisées AVEC le bruit de la centrale du Sambrès en fonctionnement. Les nuisances sonores qui en résulteraient seraient doublées pour les riverains. C'est pourquoi je suis défavorable à ce projet. ✓ Le développement des énergies renouvelables ne sert pas à réduire les émissions de CO<sup>2</sup>. Il faut le rappeler, car on dit beaucoup de mensonges à ce sujet.. Non à ce projet. ✓ Comme les autres, le projet OSTWIND, prétendument participatif, ne serait rentable qu'avec des subventions publiques de l'ordre de 60 % grâce au dispositif de soutien aux énergies renouvelables... Avec notre argent ! Je suis défavorable à ce projet inutile et coûteux pour l'argent public. **AVIS DÉFAVORABLE !**

**Geneviève Fournil Laure Minervoïs**

**Bonjour**

**Je vous communique ma contribution à la pétition contre le projet OSTWIND envisagé sur la commune des Martys .**

**Avis défavorable au projet Ostwind**

**Courrier mis dans l'espace documents**

**Monsieur hiegel**

Je porte mon avis défavorable au projet éolien nuisant à la Gaec Lassalle, à la nature, au pays.... :

OUI À L'ENVIRONNEMENT  
OUI À L'ENTREPRENARIAT LOCAL  
OUI À LE VÉRITÉ  
OUI À LA JUSTICE

NON AU MONDE FINANCIER QUI DÉTRUIT NOS VALEURS ET QUI NOUS NOURRIT

NON AUX PROJETS SANS SENS

NON AUX MAFIEUX, détruisants un pays, une culture, des vies, un savoir pour je ne sais quoi,

NON À LA DESTRUCTRICE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Donc si enquête publiquement il y a , ce projet éolien doit avorter car il va à l'encontre de tout bon sens .

En espérant que cette année enquêter soit digne de la république Française

Vous en remerciant par avance,  
Bien à vous  
Christophe CAZABAN  
0686141346

**Bonjour, AVIS DÉFAVORABLE**

Le projet éoliens est à bannir sur la commune de Les Martys dans notre belle montagne noire.

Je suis habitante de la petite commune de Caudebronde et je suis contre ce projet.

La montagne noire est remplie d'éoliennes et polluée visuellement alors avec ce nouveau projet polluer l'eau maintenant ça suffit. sur la propriété de Monsieur LASSALLE, Laisser les vaches dans leur joli pâturages et laissez-nous profiter de cette belle nature.

Ce couple de jeunes agriculteurs a le droit de travailler et de vivre dans un bon environnement sain et sans pollution.

Je défends ce projet aux côtés de Monsieur LASSALLE et j'émet un avis défavorable. Bien cordialement

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Avis défavorable pour ce projet

Myrtille Toupet

Lydie Poulin

Thierry Pierrart

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android

Bonsoir,

Dans le cadre de l'enquête publique sur le projet du Parc éolien des Martys qui se clôture ce jour, vous trouverez en pièce jointe l'avis de la Chambre d'Agriculture de l'Aude.

Bien cordialement,

--

**Claudine VIBERT**

Chef de service  
Pôle Développement Territorial

Chambre d'Agriculture de l'Aude\*

ZA de Sautès à Trèbes - 11878 CARCASSONNE Cedex9

Port. 06.83.69.84.63

claudine.vibert@aude.chambagri.fr

\*La Chambre d'Agriculture de l'Aude est certifiée pour ses activités de conseil et de formation. Nos engagements qualité sont disponibles sur notre site internet <http://www.aude.chambagri.fr>

Avis joint dans l'espace documents

**A l'attention de Monsieur André HIEGEL**

Bonjour Monsieur,

Je viens par ce mail vous apporter mon avis défavorable à l'extension du projet éolien sur la commune des Martyrs , Les Moussels. Nous trouvons qu'il y a suffisamment d'éoliennes sur ce territoire et nous soutenons les jeunes agriculteurs, Cécile Bénazeth et Camille Lassalle, car ce projet de trop aurait un impact négatif sur leur activité.

Merci de prendre en considération notre AVIS Défavorable.

M Ligas

Me et M Ligas

4 Chemin des Broutières

11380 Mas-Cabardès